

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 05.11.2019	Heure 6h47	Numéro 19.343	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Damien Humbert-Droz

Titre : Les jalons à neige en bois sont-ils appelés à disparaître ?

Contenu :

La saison d'hiver approchant à grands pas, le jalonnage des premiers secteurs routiers a permis de constater qu'un remplacement des traditionnels jalons à neige en bois au profit d'éléments en matière plastique avait été opéré. En tant que canton et propriétaire forestier, ce changement a priori anecdotique peut surprendre.

Aussi, le Conseil d'État peut-il nous dire si ce changement est appelé à se généraliser, s'il s'agit de tests, ou s'il ne concerne que certains secteurs spécifiques ? De quelle matière et de quelle provenance sont les nouveaux « piquets à neige » utilisés ? Quel est le coût d'une telle opération de remplacement ? Et, finalement, si l'impact environnemental de ce remplacement (encore éventuel) aurait été jugé à sa juste valeur, au-delà de l'élément purement émotionnel de voir le synthétique remplacer le bois local ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Damien Humbert-Droz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :